



## Conseil d'Administration du 31 MAI 2017

### Procès-verbal de séance

### AUBENAS - PRIVAS

**Présents** :– Patrick Bénard – Dominique Blanc – Lionel Brioude – Michèle Chambon-Oriou - Michel Deydier – Marie Hélène Dubois – Françoise Flament - Anne Marie Nogaret – Françoise Roche – Edith Roure – Gilles Rousset -

**Excusés**: Marie Claude Bannier – Guy Blanquer – Robert Malosse – Noëlle Ollier

Marie Hélène Dubois, Présidente du club, accueille les membres présents et ouvre la séance à 19 h 30.

#### **Point 1: Approbation du compte rendu du CA en date du 08 février 2017**

Le compte-rendu proposé aux administrateurs est adopté à l'unanimité.

#### **Point 2: Bilan financier–nombre d'adhérents – fiche d'adhésion 2017 – nouvelles dispositions concernant le certificat médical**

##### Compta

Au 30 mai 2017 et avec les intérêts acquis en 2016, le solde du livret est de 12 787 € et celui du compte courant de 10643 €, ce qui reflète l'état de la trésorerie actuel mais pas la réalité du budget.

Sont enregistrées 40 recettes pour un montant de 48 923 € et 140 dépenses pour un montant de 50 209 €, soit un résultat provisoire de – 1 286 €.

Ce point intermédiaire ne révèle pas d'écart significatif par rapport au budget prévisionnel. Pour rappel, un recours aux fonds propres de 1 700 € a été validé en AG.

## **Adhérents**

388 adhérents au 30 mai 2017 dont 18 réciprociétés.

## **Certificat médical**

« Les divers décrets sur l'obligation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive même hors compétition seront applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2017. La FFRP a pris les devants et modifié son règlement.

La production d'un certificat médical **de moins d'un mois** est obligatoire :  
Ø pour la pratique de la Rando Santé

La production d'un certificat médical de **moins d'un an** est obligatoire :  
Ø pour toute nouvelle demande de licence  
Ø pour tout renouvellement après interruption d'une ou plusieurs années  
Ø pour tout pratiquant ayant atteint l'âge de 70 ans

Dans les autres cas, la production du certificat médical se fera **tous les 3 ans**.

Durant les 3 années de validité du certificat médical, la loi prévoit un auto-questionnaire de santé obligatoire, dont le contenu sera précisé par arrêté ministériel. Dans l'attente, la Fédération Française de Randonnée Pédestre conseille un auto-questionnaire à chaque renouvellement de la licence, dont les réponses peuvent amener le pratiquant à anticiper la consultation pour établir le certificat médical. »

Le CA approuve la modification des modalités d'adhésion au Club en conformité avec celles de la FFRP, et la modification du Règlement Intérieur en ce sens. (le texte proposé sera validé par vote numérique après relecture de chaque membre du CA)

### **Point 3: Intervention pilote commission formation: Dominique Blanc**

Aubenas : 2 personnes ont effectué la formation Milieu Nordique enneigé

Privas : 1 randonneur le module de base + le SA1

Privas : 1 randonneur en projet de formation module de base en septembre

Pour le site Marie Hélène propose une réunion avec la Commission pour mise à jour du site.

Formation PSC1 : Une formation pourrait être prévue en décembre. Les animateurs sont invités à en parler au cours des randos, un sondage sera effectué à l'Assemblée Générale, avec possibilité de pré-inscription.

### **Point 4: Intervention pilote commission animateurs: Marie Hélène Dubois**

Marie Hélène a sollicité les animateurs pour participer à l'organisation des randos de Béthanie le dimanche 17 septembre 2017.

Fête de la rando organisée par la Communauté de Commune dimanche 21 mai : 1 seule personne a répondu et accompagné la rando organisée sur Vinezac.

Journée des animateurs : samedi 16 septembre 2017 – Marie Hélène enverra une invitation à tous les animateurs.

Elle fait remarquer qu'il manque des animateurs sur Aubenas le mardi après midi. Cependant un point positif, des personnes volontaires se proposent.

Pour les séjours : Pourquoi des séjours hors club ? démarches administratives complexes – possibilité de partir uniquement avec ses amis.

### **Point 5: Intervention pilote manifestations spéciales: Michel Deydier**

Bilan des manifestations : L'Assemblée Générale du 7 novembre 2016 s'est bien déroulée. La

galette des rois manquait d'animation, pour l'an prochain prévoir un budget un peu plus important, plus de galettes frangipane et repenser l'animation. La rando féminine à Labeaume a connu son succès habituel avec 104 marcheuses.

Animations à prévoir : Le repas des animateurs aura lieu le samedi 16 septembre 2017 à la Maison de quartier de St Pierre sous Aubenas. Le traiteur La Pomme Dauphine a donné satisfaction les années précédentes, le CA lui redonne sa confiance pour la fourniture du plat principal - dessert - vaisselle. Le club offre apéritif - pain – fromage - fruits – café. Joël Vernol prépare la terrine pour l'entrée. Conscient du travail occasionné par cette préparation, le CA réfléchit à une récompense pour le remercier de son dévouement et implication.

Rando châtaigne : La Rando châtaigne aura lieu sur la commune de Lyas, dimanche 22 octobre 2017, même programme que l'an dernier, l'organisation des ravitaillements et des équipes de bénévoles se prépare. Christian Ruel, pilote de la rando châtaigne sollicite le CA pour l'achat de 2 banderoles pour mettre dans les ronds points (avec l'accord de la Mairie de Privas). Cette dépense se situe entre 50 – 70 euros l'une. Le CA donne son accord à l'unanimité.

Assemblée Générale : Robert Malosse a réservé la salle Espace Ouvèze le samedi 18 novembre 2017. Michel contacte les traiteurs pour obtenir des devis., et demande de réfléchir à des idées pour l'animation de la soirée.

Forum des Associations : Les forums se tiendront le samedi 9 septembre 2017 à Aubenas et à Privas.

#### **Point 6: Organisation des randos de Béthanie**

La rando de Béthanie se déroulera le dimanche 17 septembre 2017 en collaboration avec le club Les Pieds de Vinobre de St Sernin pour leur dernière année. Les réunions préparatoires ont eu lieu, les circuits sont établis et reconnus. Plusieurs animateurs se sont portés volontaires. Un bilan sera dressé après la rando pour une éventuelle reconduction l'année suivante.

#### **Point 7: Le site, les photos par Michèle Chambon-Oriou**

Marie Hélène propose de faire une commission pour réfléchir à une réorganisation du site photos.

Un stock trop important de photos alourdit le site, quel est l'intérêt de tout garder ? Plusieurs photos identiques sont envoyées, un tri peut-il être effectué par chaque adhérent avant l'envoi aux personnes chargées de la gestion du site photos. Marie Hélène rappelle que les photos sont la mémoire du club.

Marie Hélène doit contacter Thierry Pagès, et redéfinir les fonctions de chacun pour la gestion du site en général.

#### **Point 8: Questions diverses**

Marie Hélène a reçu une proposition du Dauphiné Libéré pour faire une publicité dans le Mag de la Ville de Privas pour un cout de 100 euros, le CA ne retient pas cette proposition.

La Fédération Française de Randonnée donne la possibilité au Club d'imprimer les licences. Le CA ne retient pas la proposition. Les licences continueront d'être imprimées par la Fédération moyennant la somme de 40€.

Dans un mail du 4 mai 2017 Monsieur Sintès, Président du Sporting Club Privadois, nous fait part de la réception tardive de la convention avec la Mairie de Privas pour l'organisation de la fête du sport en juin 2017 et du report en 2018.

Guy a fait le compte rendu à Marie Hélène de la rando organisée le jeudi 4 mai sur le GR42 pour accompagner Gisèle et Robert Vialle. 3 adhérents seulement du club des Randonneurs Vivarois

étaient présents à cette journée.

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre organise du 9 au 16 septembre 2017 un séjour pour les comités de toutes les régions pour une trentaine de participants. Il sollicite des animateurs du club pour la journée du 13 septembre.

Covoiturage : sujet récurrent traité depuis plus de 20 ans. Se reporter à l'article 10 du règlement intérieur. Les 15 centimes préconisés sont une base de calcul. Le tarif est laissé à l'appréciation du chauffeur.

Claudette Méjean a participé à une réunion organisée avec le médecin du CDRP pour faire le point sur l'activité rando santé.

**Date prochain CA:** La date est fixée au mercredi 27 septembre 2017 à 19 heures au local de Privas.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les membres présents et lève la séance à 22 h 50.

La Présidente,

Les Secrétaires

Marie Hélène Dubois

Edith Roure - Françoise Flament